

Syndicat des Transports du Bassin de Briey (55, 57)

Elaboration d'un schéma directeur cyclable sur le territoire du bassin de Briey.

Maitre d'Ouvrage : ST2B

AMO Mobilité Durable : Vizea

87 % des habitants du bassin de Briey habitent à moins de 20 minutes à vélo des centres des zones urbaines

Source : INSEE (2016). Communes : Open Street Map (2020).

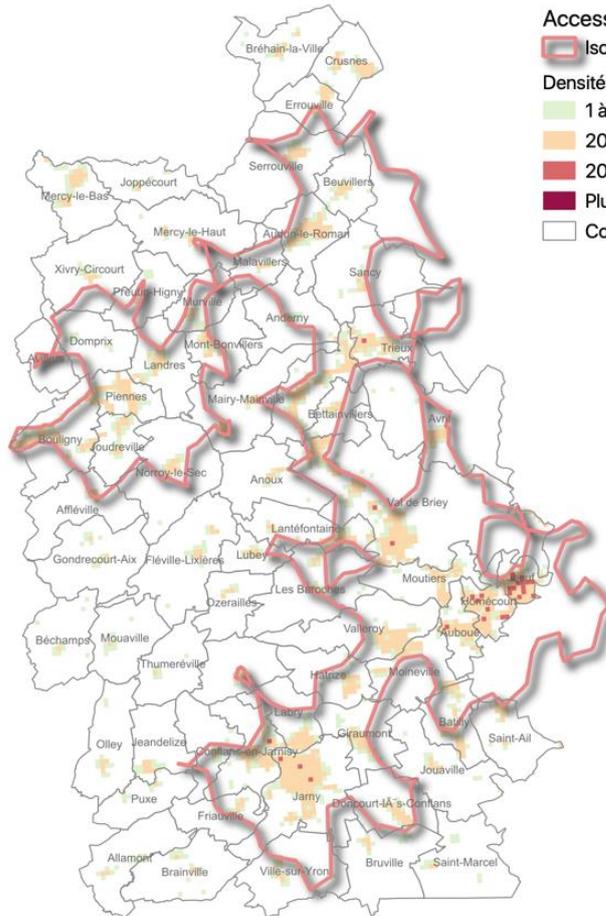
Territoire :

- 78 000 habitants
- Des contraintes anthropiques et naturelles ayant un impact sur la mobilité
- Une multipolarisation du territoire et un lien fort avec le Luxembourg et la métropole de Metz
- Un système vélo en cours d'édification
- Les jérneys, des usagers à fort potentiel cyclable

Durée de la mission : 6 mois

Éléments clés de la mission :

- Une étude à plusieurs échelles :
 - o Territoriale
 - o Zone urbaine
- Diagnostic des aménagements cyclables
 - o Visite de site
 - o Relevés topographiques
 - o Cartographie participative à destination des techniciens
- Définition d'orientations stratégiques
- Elaboration de scénarios
- Elaboration d'un cahier des préconisations techniques
- Développement d'un plan d'actions permettant d'améliorer la pratique du vélo sur le territoire (fiches action par itinéraire / tronçon détaillées / fiches action services)
- Elaboration d'un plan pluriannuel d'investissement
- Animation d'une démarche co-construite avec les personnes ressources du territoire :
 - o Entretiens avec les acteurs du territoire
 - o Mise en place d'une cartographie participative « Vizemap » et enquête en ligne
 - o Ateliers de travail avec élus et techniciens des communes des zones urbaines



Accessibilité cyclable 6 kilomètres

Isodistance routière 6km vélo

Densités de population

- 1 à 20 habitants
- 20 à 200 habitants
- 200 à 500 habitants
- Plus de 500 habitants
- Communes

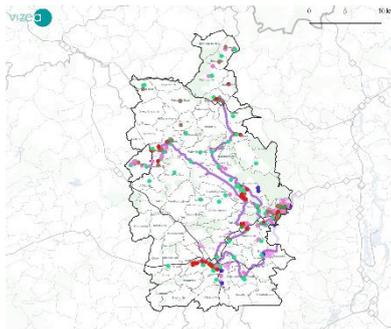
Le bassin de Briey présente une dépendance importante à la voiture. Un quart des déplacements sont effectués en voiture (conducteur ou passager), 71% des déplacements sont interne au territoire, et 80% des déplacements domicile-travail sont effectués en voiture. 38 % des jeunes sont déplacés en voiture pour se rendre à leur établissement d'enseignement alors que le potentiel cyclable est important.

L'élaboration du schéma directeur cyclable vise à augmenter la part de déplacements vélo au sein du territoire. Il existe à ce jour très peu d'aménagements cyclables. Le Fil Bleu de l'Orne et la voie verte du Pays de Briey sont des axes cyclables empruntés pour les déplacements de loisir. Le maillage est actuellement discontinu au sein des zones urbaines pour réaliser des déplacements sécurisés.

Les enjeux du territoire consistent à poursuivre le développement du réseau cyclable en s'appuyant sur le réseau actuel et les projets en cours de réalisation (prolongement du Fil Bleu jusqu'à Jarmy) et d'installer le vélo à l'échelle des zones urbaines et des communes.

La création de la politique du vélo du bassin de Briey doit répondre aux besoins réels des usagers à potentiel cyclable, et ainsi interconnecter les principaux pôles générateurs de flux.

La Syndicat des Transports du Bassin de Briey aura en sa possession un document cadre permettant de définir un programme d'action pluriannuel et ainsi de développer l'usage du vélo et d'augmenter une part modale vélo actuellement bien en deçà de son potentiel.



Conseil en énergie Construction Durable Urbanisme Durable

Territoire Durable Mobilité durable

Vizea – Mission d'élaboration du schéma directeur cyclable du bassin de Briey.